

PAR COURRIEL

Québec, le 13 novembre 2020

Madame Geneviève Grenier  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6

Madame la Coordinatrice du secrétariat de la commission,

La présente fait suite à vos lettres du 13 octobre et du 3 novembre 2020 dans lesquelles la commission d'enquête et d'audiences publiques portant sur le *Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay* adressait des questions au ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). Vous trouverez ci-dessous nos réponses à ces questions.

Lettre du 13 octobre 2020

1. *Main-d'œuvre*

*L'initiateur du projet de GNL Québec mentionne la présence d'un bassin de travailleurs qualifiés à proximité du site du projet dans la zone industrialo-portuaire de Port Saguenay parmi les facteurs clés dans le choix du site.*

- *Quelle est votre opinion concernant les répercussions que pourrait avoir la mobilisation d'une main-d'œuvre qualifiée pour ce projet sur les besoins en main-d'œuvre des autres entreprises de la région ?*
- *Est-ce que la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean dispose actuellement d'un bassin d'expertise suffisant pour combler les postes à pourvoir ? Si non, quelles mesures sont prévues pour pallier ce manque ?*  
*\*Référence : PR 3.1 p. 44 (PDF p.148).*

Pour ces questions, comme indiqué par courriel le 3 novembre 2020, nous ne sommes pas en mesure de fournir une réponse et nous sommes d'avis que celles-ci devraient être adressées au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

... 2

## 2. Analyse de rentabilité

*Dans le cadre de l'analyse de la recevabilité de l'étude d'impact, est-ce que le ministère de l'Économie et de l'Innovation a réalisé une analyse de la rentabilité du projet Énergie Saguenay ?*

*De quelle façon la rentabilité a-t-elle été – ou sera-t-elle – évaluée par votre Ministère ? Est-ce que vous seriez en mesure de fournir cette analyse de rentabilité ?*

Compte tenu du stade de développement du projet de GNL Québec, aucune analyse de rentabilité n'a été effectuée. Nous ne sommes donc pas en mesure de vous fournir un tel document.

Par ailleurs, jusqu'à la conclusion des études et des travaux préliminaires permettant de préciser les paramètres du projet, il serait prématuré d'effectuer une étude de rentabilité sur le projet de GNL Québec.

### Lettre du 3 novembre 2020

1. *L'étude de retombées socioéconomiques réalisée pour le projet Énergie Saguenay précise qu'un tel investissement représenterait « une première sur le marché québécois ». Seriez-vous en mesure de confirmer s'il s'agit effectivement du plus important investissement privé de l'histoire du Québec ?*

Nous ne disposons pas de données historiques recensant l'ensemble des investissements privés au Québec. Nous ne sommes donc pas en mesure de répondre de manière précise à cette question.

Notons cependant que parmi les grands projets privés réalisés dans les dernières décennies au Québec, aucun ne présentait des coûts d'investissement dépassant 3 G\$.

2. *La Commission souhaiterait avoir des données au sujet des emplois créés dans le contexte de projets d'investissements comparables.*
  - *Est-ce que le ministère de l'Économie et de l'Innovation dispose de données permettant d'estimer le nombre d'emplois (en années-personnes) générés par une dépense d'investissement initial (soit le multiplicateur d'emploi) dans le secteur pétrolier et gazier, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean précisément, ou dans l'ensemble du Québec ?*

Nous ne disposons pas de données permettant de fournir une estimation pour ce secteur. Cette question pourrait cependant être adressée au ministère des Finances.

- *Quels sont les plus grands investissements privés qui ont été réalisés au cours des deux dernières décennies dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et combien d'emplois directs ont été créés dans ces projets ?*

Au cours des deux dernières décennies, nous pouvons citer la construction de l'usine de Rio Tinto, à Alma, qui a nécessité un investissement de près de 3 G\$ et créé plus de 700 emplois directs, ainsi que les travaux ayant mené à l'implantation de la technologie AP-60 à Saguenay avec un investissement de près de 1,4 G\$ et la création de 135 emplois directs.

3. *Est-ce que le gouvernement du Québec a offert à l'initiateur du projet Énergie Saguenay un soutien sous la forme d'un comité interministériel pour accompagner celui-ci dans ses démarches administratives ? Le cas échéant, quelles sont les ressources qui ont été allouées à ce comité ? Veuillez indiquer toute autre forme de soutien allouée au projet, incluant par exemple l'allocation de fonds pour la réalisation d'études, un soutien d'Investissement Québec, etc.*

Le MEI a mis en place un comité interministériel permettant de mettre en contact l'ensemble des ministères et organismes qui est interpellé par le projet, de manière à simplifier les démarches du promoteur auprès du gouvernement. Aucune ressource monétaire n'a été allouée à ce comité, cependant des ressources humaines ont été allouées afin de le coordonner et d'y participer.

En 2017, le MEI a versé un montant de 200 k\$ pour la réalisation d'une appréciation du degré d'avancement des travaux et du projet.

- *En matière de facture d'électricité, des rabais autres que ceux déjà prévus au texte des tarifs d'Hydro-Québec sont-ils prévus ?*

Comme indiqué par courriel le 3 novembre 2020, nous croyons que cette question devrait plutôt être adressée au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

4. *Quelles sont les prévisions de croissance pour l'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean, en 2020-2021 ? Quelles sont les caractéristiques qui distinguent l'économie de la région et ses perspectives de croissance par rapport aux autres régions du Québec ?*

Aucun organisme gouvernemental ne publie des prévisions pour la croissance pour l'économie au niveau des régions administratives. Toutefois, le service des études économiques de Desjardins a publié des prévisions de croissance économique pour les régions administratives pour 2020 et 2021 : <https://www.desjardins.com/ressources/pdf/pv200923-f.pdf?resVer=1600798676000>.

Les investissements à venir, dont la réalisation de la phase II de l'aluminerie d'Alma et l'achèvement du complexe AP60 à Jonquière, dont la concrétisation était incertaine même avant la pandémie, pourraient prendre davantage de temps à se réaliser. Toutefois, l'érection du Centre de recherche et de développement d'Elysis, visant la mise à l'échelle et la commercialisation d'un procédé de production d'aluminium n'émettant pas de dioxyde de carbone, se poursuit à Jonquière.

Si vous avez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Veuillez agréer, Madame la Coordinatrice du secrétariat de la commission, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Gérald Bouchard,  
Personne-ressource désignée